

Edition Eté 2016

magazine municipal
Grimaudmag }





L'atelier de Marie, nouvelle boutique à la Maison des Arcades

Elle se lance dans l'aventure ! Marie-Camille Durand est donc la première occupante d'une des boutiques de la Maison des Arcades, rue des Templiers. Cette artiste originaire de Saint-Tropez a trouvé à Grimaud le cadre idéal pour créer et vendre ses objets de déco et ses sculptures, dont certaines font penser au style d'un certain Gaudi... L'atelier de Marie va donc animer cette Maison des Arcades, comme jadis quand la rue des Templiers abritait de multiples échoppes. Une visite s'impose pour encourager cette jeune femme dynamique et créatrice. La Maison des Arcades s'anime un peu plus, avec l'appartement déjà loué et les projets d'installation du service du patrimoine dans cet espace préservé grâce à la commune.

Un voyage pour le devoir de mémoire

C'est un très beau voyage qu'ont effectué les écoliers de Grimaud, accompagnés d'une délégation d'enseignants, d'éducateurs, de membres d'associations patriotiques, du Souvenir français et de l'adjoint au maire correspondant défense de la commune, Jean-Claude Bourcet.

Au printemps, la classe de CM2 de Yann Bénard, de l'école des Migraniers, s'est ainsi rendue sur les sites de la bataille de Verdun, dans le droit fil des événements mis sur pied pour le centenaire de la première guerre mondiale.

100 ans après Verdun, des hommages ont été rendus sur les tombes des Grimaudois morts sur ce champ de bataille, avant qu'une plaque ne soit dévoilée à Louvemont-Côte de Poivre, commune disparue lors de la guerre, jumelée avec Grimaud et dont le maire est un grimaudois, François-Xavier Long.

Un échange et un voyage très enrichissant, à l'initiative de la municipalité, via la commission du centenaire, coprésidée par Jean-Claude Bourcet et le Général Bernard Janvier.



MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GRIMAUD
Edition Été 2016

Directeur de la publication :
Alain Benedetto Maire de Grimaud

Rédaction :
Bruno Quivy Directeur de cabinet
avec la collaboration des services
municipaux et de l'Office de tourisme

Crédits photographiques :
Cyril Carpentier, Bruno Quivy.

Conception graphique :
Ideogram design

Impression :
Graphic service

Dans le cadre du développement durable,
notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC®

Reproduction, même partielle, des textes et photographies rigoureusement interdite.

Une commune en mouvement



Dans un contexte économique national et international de plus en plus difficile, notre commune reste un lieu privilégié pour y vivre et y passer ses vacances. La qualité de vie que chacun apprécie à Grimaud n'a pas encore pâti des contraintes budgétaires de plus en plus fortes que nous subissons, avec la diminution drastique des fonds alloués par l'Etat et des subventions de tout ordre.

Malgré cela, nous avons fait le choix, avec l'équipe municipale, de ne pas augmenter les impôts locaux. Comment en effet imposer aux foyers grimaudois, dont beaucoup sont déjà dans la difficulté, des prélèvements en hausse alors qu'il faut boucler les fins de mois avec des charges de plus en plus élevées ?

Nous sommes donc entrés dans une période de rigueur budgétaire, de chasse aux économies, avec cependant la ferme conviction de ne pas rogner sur la qualité des services publics. D'ailleurs, certains grands projets d'intérêt municipal sont maintenus, comme le pôle enfance, qui permettra aux parents de trouver une structure d'accueil performante et moderne pour leurs enfants.

Plus concrètement, plutôt que de rester inactif à se lamenter sur la disparition de recettes qui ne reviendront plus, nous travaillons d'arrache-pied pour aller chercher des soutiens ailleurs. C'est ainsi que j'ai rencontré, à Paris ou à Grimaud, des mécènes intéressés par notre projet de centre d'art contemporain. C'est ainsi que plusieurs mécènes soutiennent les Grimaldines, apportant leur contribution au budget de cet événement aux retombées exceptionnelles pour notre commune. C'est ainsi, aussi, que dans le cadre de mes fonctions de président de la commission Europe au Conseil départemental, j'ai demandé à ce que Grimaud soit intégré dans plusieurs projets européens bénéficiaires des financements de l'Europe.

L'équipe municipale et moi-même sommes sans cesse en mouvement pour permettre à Grimaud de rester ce qu'elle est, une commune où il faut bon vivre et où tous les services, de la petite enfance à la vieillesse, sont à portée de main.

Et puis, sans trop dépenser, on peut initier de beaux projets. Je pense par exemple aux jardins partagés, où la commune a donné l'impulsion, aménagé un terrain et permis que des dizaines de Grimaudois cultivent leur potager. C'est un véritable succès et c'est une bonne méthode à suivre. Nous le verrons prochainement avec le skate parc, qui touchera cette fois les jeunes du village.

Avec de bonnes idées et de la volonté, on y arrive !

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, un très bon été à Grimaud.

Alain BENEDETTO

Le Maire, Conseiller départemental

Les actions pour l'environnement sur le bon courant



La municipalité poursuit ses actions en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement.

Inutile de revenir sur le projet d'aménagement foncier et agricole de la plaine de Grimaud, qui touche 600 hectares et qui suit son cours, mené par la Chambre d'agriculture, avec la SAFER, le département et la région. Idem pour le projet d'aménagement du littoral entre Port-Grimaud et Sainte-Maxime, déjà longuement évoqué dans les magazines précédents.

Dernier dossier en date, le projet de nouvelle station d'épuration, dont le dernier conseil municipal au mois de juin a validé la poursuite du lancement. La future station se situera au même endroit que l'actuelle, et le choix des entreprises par appel d'offres devrait se faire en fin d'année. Le budget pour cet équipement essentiel et indispensable est estimé à 17 M€, une somme importante qui va engager les finances communales.

Mais la qualité de notre environnement est à ce prix. Dans l'actualité récente, il faut noter l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans la commune. Elles se situent sur le parking devant la mairie, route Nationale en traversée du village et avenue de la Mer, à Port-Grimaud. Les bornes permettent de recharger deux véhicules simultanément, et acceptent les véhicules électriques mais également les hybrides. Elles fonctionnent avec un badge ou avec une application de smartphone (PlugSurfing). Grâce à ce système, l'utilisateur peut connaître la localisation de l'emplacement et savoir s'il est libre ou non. Les tarifs : 4€ de l'heure ou 49€ par mois. La société à laquelle la commune a fait appel est *Plus de Bornes*, www.plusdebornes.net.

Grimaud village (toujours) fleuri

Récemment, les membres du jury des concours des villes et villages fleuris sont venus en inspection à Grimaud. Une visite annuelle et traditionnelle pour s'assurer que les actions de la commune sont conformes au label et au nombre de fleurs - trois - attribuées à la commune.

Accueillis par le maire, ils sont ensuite allés sur le terrain avec Francis Monni, Den Tung, le directeur des services techniques, Bertrand Barrault, le responsable du patrimoine, Eric Vieux, pour voir de près un village toujours aussi embelli par les espaces verts et qui mérite bien ses trois fleurs.



Les Jardins partagés, quel succès !

Les Jardins partagés de Grimaud ont été inaugurés officiellement début juillet.

En fonction depuis plusieurs semaines, ces Jardins font déjà le plein, avec des apprentis jardiniers tout heureux de pouvoir disposer désormais d'un lopin pour cultiver les fruits et légumes.

Situés sur un terrain jouxtant l'héliport, ces Jardins ont été mis aux normes par la municipalité, qui a fait au passage analyser les sols pour s'assurer que la culture était bien naturelle.

Des lots de 100 mètres carrés ont donc été proposés aux Grimaudois, le terrain faisant une superficie totale de 14 000 mètres carrés.

Une association est née pour gérer les lieux, en liaison bien sûr avec la commune, propriétaire du terrain. Gérard Beaufort, qui la préside, travaille en permanence avec Den Tung, conseillère municipale chargée de ce dossier avec l'adjoint Frédéric Caranta.

Désormais, les jardiniers sont à l'œuvre, pour un été de bonheur partagé entre plants de tomates, salades et autres fruits naturels. Une belle aventure pour tous ces passionnés, et un engagement concrétisé de l'équipe municipale.



Des travaux au quotidien, des projets pour demain

Les travaux se poursuivent dans la commune. Petits chantiers du quotidien, toute l'année, avec les services techniques ou les sociétés prestataires : les interventions sont multiples, concernant l'entretien de la voirie communale, la propreté du village, des chemins et des routes, l'entretien et la rénovation des édifices et sites communaux, et bien d'autres activités.

Chaque semaine, le maire, le conseiller municipal délégué aux travaux, Francis Monni, le directeur des services techniques et ses adjoints font le point des travaux en cours et des actions rapides à engager.

Plus largement, d'importants projets sont en cours, comme la réalisation d'un skate parc. Le chantier est déjà bien avancé, à côté du boulo-drome et du cimetière, et permettra bientôt aux ados (et aux autres !) de s'éclater dans un lieu idéalement situé, tout près du village, mais suffisamment éloigné

général de nuisances sonores aux habitants.

Parallèlement, des chantiers liés au patrimoine ont été menés à bien pendant l'hiver. Ainsi, la chapelle des Pénitents a subi d'importants travaux l'année dernière et ces derniers mois. L'intérieur a été restauré, ainsi que les abords de la chapelle. De quoi mettre en valeur le magnifique retable daté du XVII^{ème} siècle, dont sa toile, une piéta, a été réalisée en 1808 par Paul-Emile Barberi. Né à Rome en 1775, il est le fils d'un architecte des Etats pontificaux.

Il va très tôt s'orienter vers un cursus artistique. En 1801, il rejoint Nice et se spécialise dans la décoration et la réfection d'églises et chapelles. Il fonde une école gratuite de dessin. En 1808, il réalise la toile du retable de la chapelle. Actif dans le golfe, il va fonder, deux ans après, une loge maçonnique à Saint-Tropez « Les amis de la vertu ». Il continuera sa carrière de professeur de dessin à Nice, formant plus de 500 élèves dans de nombreuses disciplines. Il décèdera en 1847.

La chapelle Saint-Roch, elle, a fait peau neuve, et retrouve sa place dans le paysage. Positionné à l'une des entrées du village, saint Roch était destinée à la protection contre les maladies contagieuses, dont la peste. Il ne faut pas oublier qu'elle a sévi dans notre région jusqu'au XVIII^e siècle.

Enfin, les élus ont inauguré officiellement les travaux de l'avenue du Caucadis, achevés à la fin de l'hiver. Une réception qui a enchanté les riverains, tous entrepreneurs dans cette zone d'activités du Grand Pont désormais parfaitement desservie et aménagée.



Les travaux du skate parc et du city park vont bon train



Les élus lors de l'inauguration de l'avenue du Caucadis



La chapelle Saint-Roch a retrouvé son éclat



La chapelle des Pénitents respandit à nouveau, à l'intérieur (ci-dessus) et à l'extérieur (ci-dessous)



Un patrimoine vivant, au bonheur des traditions

La mise en valeur et la défense du patrimoine sont au cœur de l'action menée par l'équipe municipale depuis plusieurs années.

Il y a le patrimoine immobilier, avec le village historique et de nombreux bâtiments à caractère patrimonial. La municipalité veille particulièrement à leur entretien, leur rénovation et l'accès au public.

Ainsi, ces derniers mois, les rénovations complètes de la chapelle des Pénitents et de la chapelle Saint-Roch ont été réalisées (voir en pages précédentes).

Il y a aussi le patrimoine vivant, qui se traduit par le maintien des fêtes traditionnelles locales.

C'est le cas de la fête de la Saint-Jean qui a réuni une fois encore plusieurs centaines de Grimaudois, heureux de se retrouver pour cette fête symbolisant le début de l'été.

Partie du village, en musique, la procession a rallié à pied Notre-Dame-de-la-Queste, où la fête a battu son plein, avec les différentes cérémonies rituelles et religieuses, avant l'embrasement des flammes et la dégustation de la sardinade.

Une fête qui symbolise aussi la force de l'identité grimaudoise, riche de

ses traditions. Autre fête, celle du moulin, qui, chaque année, permet de renouer avec des gestes anciens, des traditions familiales disparues mais qui renaissent pour ne pas disparaître et faire ainsi connaître aux jeunes générations les plus belles heures du passé.

On bat le blé à l'ancienne, on fait le pain, on le partage, on chante, on danse...

La fête de la Saint-Jean





La fête de la Saint-Jean



La fête du moulin



Retour en images sur les événements passés

Le printemps a été riche d'événements à Grimaud, comme souvent en cette période de l'année. Des rendez-vous qui ont animé la cité et où les participants étaient nombreux !

Port-Grimaud a cinquante ans

Port-Grimaud célèbre ses 50 ans cette année. Le 14 juin 1966, en effet, le permis de construire la cité lacustre était délivré à François Spoerry, qui allait donc mener à bien son projet fou. Aujourd'hui, Port-Grimaud est une réussite exemplaire et les acquéreurs de maisons il y a cinquante ans ont réalisé un investissement exceptionnel. C'est tout cela, et un peu plus, qui a été dit lors de la cérémonie marquant le lancement des animations et festivités organisées tout au long de l'été où étaient notamment présents les représentants de Port-Grimaud, le maire et de nombreux élus du conseil municipal, ainsi que Bernard Spoerry, fils de François, heureux de revenir sur le parcours de son père...



La cérémonie du 18 juin

La cérémonie du 18 juin, commémorant l'appel du Général de Gaulle depuis Londres, a vu notamment la participation d'enfants grimaudois, qui ont lu le texte original de l'appel.



Claude Girard distingué

Claude Girard a été honoré par sa famille à l'occasion de son anniversaire, qui précède celui de son établissement, Les Santons, dont on fêtera les 55 ans l'an prochain. Le maire a profité de cette réunion conviviale pour lui remettre la médaille du mérite agricole. Une distinction méritée pour cet homme qui a su faire des Santons un établissement de très grande renommée. Le restaurant a porté et porte toujours très haut les couleurs de Grimaud, avec à la barre aujourd'hui la fille de Claude, Stéphanie, et aux fourneaux, le gendre de Claude, Julien Allègre. Une sympathique réception à laquelle participait le père Watts.



Les pages se tournent toujours pour le salon du livre

Le salon du livre est maintenant bien ancré dans le calendrier événementiel de la commune. Chaque année, en juin, l'équipe du service jeunesse met sur pied cet événement, de plus en plus suivi au fil des ans. Cette année, de nombreux écoliers du golfe sont venus sur place le premier jour, attirés sans doute par le Loup, ce personnage emblématique de livres pour enfants. Les auteurs étaient ravis, le public aussi... et peut-être la lecture y a gagné de nouveaux adeptes.



Visite de la mairie



Les écoliers des classes de CM2 ont été reçus en mairie pour la traditionnelle visite des lieux, avec comme guide le maire Alain Benedetto.

Retour en images sur les événements passés



Des sculptures à croquer

L'exposition de sculptures monumentales propose cette année une exposition originale de la grande artiste Laurence Jenkell.

Les Sunny Candies, des bonbons géants, ornent ainsi la commune et ses abords, au gré des rues et des places, photographiés sans cesse par les touristes. Une fois de plus, Grimaud fait l'actualité, et partout, on parle de ces bonbons appétissants qui brillent au soleil de l'été. Le vernissage a eu lieu courant juin, un jour de pluie hélas... Peu importe.

Cela n'a pas empêché le maire de remercier Paul et Sandy Jansen, galeristes bien connus à Grimaud, qui ont permis la tenue de cette belle expo, tout comme Nicole Mallard, conseillère municipale.



Les Soirées musicales se poursuivent de plus belle chaque mois dans la commune





Ambiance de feu au château pour la fête de la musique, transformée en l'occasion en Grimaud Music Tour avec de jeunes musiciens en devenir et plein de sessions sympathiques !



Le théâtre tourne fort à Grimaud, et l'ensemble des acteurs de cette activité ont été récompensés à la fin de la saison.



Anne Kiss, adjointe au maire, a fait la lecture de la dictée à Patrick Navez, dans le cadre du concours annuel réservé aux non et mal voyants.

En action au service des Varois

Depuis son élection au Conseil départemental, il y a un peu plus d'un an, le maire de Grimaud s'est investi à fond dans les dossiers, tout en étant présent sur le terrain, notamment lors des différentes manifestations ayant lieu dans le canton de Sainte-Maxime.



Comme tous les élus du département, Alain Benedetto traite évidemment des sujets relatifs aux compétences du département, par exemple les transports, sujet concernant chacun de nous au quotidien. Ainsi, il rencontre régulièrement les techniciens du département à propos des travaux d'entretien des routes, des projets d'aménagement ici et là dans le golfe.

En plus de ces actions, Alain Benedetto se consacre aussi à la commission Europe, qu'il préside, et dont la mission est de monter des dossiers dans le département susceptibles d'être éligibles aux fonds européens. Soucieux de bien faire connaître le rôle et le fonctionnement de cette commission, il a ainsi organisé plusieurs réunions d'information à destination des élus, comme au mois de juin à Grimaud.

Là, les maires ou leurs représentants ont pu comprendre comment étaient attribuées les subventions européennes, quels types de dossiers pouvaient être proposés et quelle aide pouvait apporter les agents du service Europe du département. Des premiers résultats concrets sont déjà visibles, avec le projet Consenso, dans lequel plusieurs CCAS du golfe vont être intégrés, et pouvoir bénéficier d'aides sur un projet à l'échelle européenne.

Fin juin, Alain Benedetto a présidé les journées Var Europe, organisées pour la deuxième fois à Toulon, en présence de spécialistes et d'intervenants venus de tout le continent. Et ce n'est qu'un début....

Nathalie Kosciusko-Morizet en visite à Grimaud



C'est une personnalité politique de premier plan qui est venue en visite officielle à Grimaud au mois de mai. Juste avant de se rendre au festival de Cannes, la députée de l'Essonne et conseillère municipale de Paris a pu rencontrer les Grimaudois, lors d'une

réunion publique, où elle a expliqué le sens de sa démarche et de son action.

Ancien ministre, elle a pu apporter son regard d'expert sur la situation nationale devant un public conquis.



Des footballeurs du monde entier à Grimaud

C'est un très bel événement qui a eu pour cadre Grimaud au mois de juin.

La société AM Sports a en effet organisé un grand rassemblement sportif de jeunes footballeurs du monde entier, venus disputer des matches pendant quinze jours sur le site des Blaquières et dans quelques communes voisines.

Les participants, des enfants et adolescents, étaient accompagnés de leur famille.

En dehors des rencontres sportives, ils ont visité le golfe, consommé dans le village et animé de belle façon le territoire. Plusieurs centaines de personnes logées en grande partie sur Grimaud, ravies de l'accueil réservé par la municipalité et l'office de tourisme, ont donc vécu une quinzaine sportive et touristique positive.



Le club de tennis a un nouveau bureau, avec des nouveaux membres très dynamiques, heureux de guider un club dont l'école de tennis fonctionne à merveille.

Le club de football a passé une bonne saison, conclue par une paëlla dégustée en commun aux Blaquières.

SCOT : cet été, le nouveau diagnostic territorial s'expose

Une exposition itinérante s'invite du 16 au 26 août 2016 en mairie de Grimaud pour lever le voile sur les grandes lignes de la démarche intercommunale qui prépare, dès aujourd'hui, le territoire de 2030.

Réunion des Partenaires Publics Associés, comité de pilotage et groupe de travail sur la transition énergétique, ateliers pour échanger sur les atouts et faiblesses des volets phares du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)... ce premier semestre 2016 a été particulièrement riche concernant la révision du SCOT du Golfe de Saint-Tropez.

Un projet dans lequel s'est pleinement engagée la Communauté de communes et qui a vu fleurir, ces dix dernières années, de nouveaux enjeux pour l'ensemble des douze communes.

Car depuis 2006, date à laquelle le premier SCOT du Var (alors porté par le Syndicat Mixte des Cantons de Grimaud et Saint-Tropez) a été adopté, le contexte a naturellement évolué.

La dynamique enclenchée, elle, est intacte.

«Le diagnostic de 2006, bousculé par les changements en termes de Code de l'Urbanisme, les lois Grenelle 2 de 2010 ou encore la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, nécessitait d'être revisitée» souligne-t-on au service Aménagement du Territoire de la Communauté de communes.

Via le livre blanc, document à travers lequel les élus du territoire se sont prononcés sur les directions politiques qu'ils souhaitaient donner à l'élaboration du nouveau projet d'aménagement et de développement local, le rôle du SCOT s'est vu renforcé.

Un développement maîtrisé et raisonné, un bassin de vie qui puisse répondre aux besoins des habitants et de l'économie en général, la préservation des richesses naturelles, paysagères et patrimoniales ainsi qu'une planification intercommunale respectueuse de chaque commune ont notamment été retenus.

L'exposition itinérante, qui passera par chaque commune du territoire ainsi que par l'hôtel communautaire, prend la forme d'une série de grands panneaux explicatifs sur les avancées de la démarche collective pour lever le voile sur l'esquisse du Golfe de demain. Et puisqu'une fois achevé, le SCOT aura des conséquences concrètes sur le quotidien, une première réunion publique sera organisée dès cet automne 2016.

Exposition estivale du SCOT
Du 16 au 26 août 2016,
à l'hôtel de ville de Grimaud

Pour plus d'information :
www.cc-golfedesainttropez.fr



Communauté de communes
Golfe de Saint-Tropez

RÉVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le SCOT : Vous avez un rôle à jouer

Du 16 au 26 août 2016
Mairie de Grimaud
Exposition sur le diagnostic du territoire

Vous habitez ce territoire,
Vous y travaillez,
Vos enfants y grandissent,
Vous y pratiquez du sport,
des loisirs, des activités culturelles...

Le Golfe de Saint-Tropez
est VOTRE TERRITOIRE.
Venez nous en parler !

Ce que vous aimez,
Ce qui vous déplaît...
Vos espoirs, vos attentes...

Comment vous exprimer ?
Tout au long de la démarche, nous mettons différents outils
de communication à votre disposition :

- Un interlocuteur unique (par courrier ou email)
- Des registres de concertation en mairie et au siège de la Communauté de communes
- Des ateliers d'échanges et des rencontres conviviales avec tous les acteurs socio-économiques et associatifs
- Des réunions publiques

Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez
Mairie communautaire
2, rue Pierre Pascal - 83110 GRIMAUD
Téléphone : 04 94 31 70 30
Fax : 04 94 34 33 38
Email : accueil@golfedesainttropez.fr

Avec l'appui de

SCOT
DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

12 communes s'engagent pour un territoire durable
CIGALANI SUR MER • ESCOLIN • SERRIS • SERRAGE • LA CROIX PALMER • LA SARDON PROCT • LA MOLE
LE PLAN DE LA TOUR • BARRIOLLE • RATES • GARADEL SUR MER • SAINT TROPEZ • SAINTE MARINE

www.cc-golfedesainttropez.fr

L'office de tourisme change de catégorie et monte en puissance

L'office de tourisme de Grimaud est un outil essentiel de la vie locale, mais dont le fonctionnement est trop souvent méconnu par la population. A la veille de le voir passer en catégorie 1, l'occasion était belle d'en savoir un peu plus sur cette structure.



Jadis, on appelait cela les syndicats d'initiative. Une appellation qui n'aurait pas été tellement déplacée de nos jours, puisque des initiatives, l'office en a beaucoup !

C'est en effet un des missions de l'office de tourisme : promouvoir, communiquer, monter et organiser des événements. A Grimaud, la structure est ainsi la « machine » qui fait tourner plusieurs manifestations d'envergure, dont, évidemment les Grimaldines.

Il s'agit là d'un des rôles assignés à l'office de tourisme, pour lequel l'accueil des visiteurs et la réalisation de prospectus d'information n'est bien sûr plus la seule tâche à accomplir.

L'office joue ainsi un rôle majeur dans la relation avec les élus de la commune, les socio-professionnels et, plus largement, les acteurs du monde touristique et donc économique de la commune et du territoire.

Ce travail de coordination s'accompagne désormais des données enregistrées par l'observatoire touristique, un concentré d'informations qui permet d'engranger un grand nombre de données fournissant en temps réel des chiffres et des tendances de la fréquentation et des attentes touristiques.

Parallèlement, l'office a mis en place de nouvelles actions de communication, avec une identité propre, un futur outil internet bien plus performant, une gestion des médias plus professionnelle, grâce au concours d'une agence spécialisée, et une valorisation de l'offre touristique grimaudoise.

Le classement en catégorie 1 n'est pas simplement une démarche administrative, c'est aussi une valeur ajoutée pour les professionnels locaux, liée au surclassement démographique de la commune, à son classement en station de tourisme, qui impactent

sur beaucoup de domaines, comme par exemple le nombre de mois d'ouverture pour les établissements balnéaires, pas forcément aussi étendu si la commune n'est pas classée...

Les six personnes qui travaillent à l'office à l'année, et qui ne sont pas de trop pour accomplir toutes les actions demandées, savent combien l'office de tourisme tel qu'il était conçu il y a seulement une dizaine d'années est maintenant dépassé. C'est pourquoi la loi NOTRE, qui a fait l'objet d'une motion de la communauté de communes, est lourde de menaces pour ces offices de tourisme modernisés et porteurs d'une belle dynamique.

Surtout, à Grimaud, l'office reste aussi un outil au service des Grimaudois, à la fois par les manifestations qui sont organisées en toute saison et aussi grâce aux agents de l'office, veillant à rester solidement en liaison avec la population sur le terrain.

Des finances saines dans un contexte de plus en plus contraint

Comme prévu, la loi de finances 2016 poursuit la forte baisse des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, passant de 50.7Mds€ en 2015 à 47.3 Mds€ cette année, soit une réduction de -3.4 Mds d'euros.

De 2010 à 2017, le montant de la dotation forfaitaire perçue par la commune aura été divisée par 2.4 représentant une perte cumulée de ressources de plus de 921K€ (cf. représentation graphique ci-contre). L'impact budgétaire est énorme.

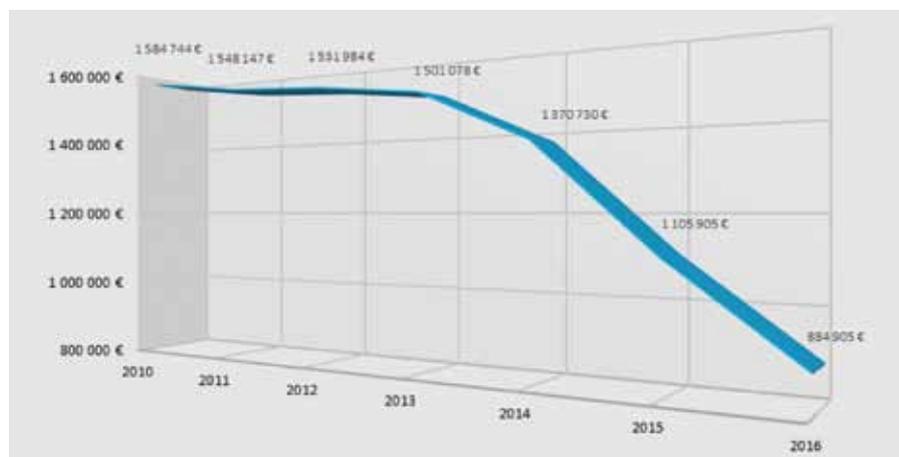
À titre d'éléments de comparaison, le montant de cette «confiscation» de recettes équivaut à une baisse de 3 points environ du taux de la taxe d'habitation.

La chute brutale des dotations allouées au secteur public local depuis trois ans pose un défi historique aux élus locaux et responsables administratifs. Ils sont dans l'obligation de boucler leurs budgets avec des ressources qui baissent toujours plus et des charges en hausse constante. Le risque encouru est celui d'un étouffement financier progressif des communes.

Sans attendre, la commune s'est engagée dans une démarche de rationalisation de ses dépenses courantes depuis de nombreuses années, comme en témoigne la stabilisation à la baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 2002 à 2008. De fait, le poids de ses charges de personnel représente en 2014 moins de 37% des dépenses réelles de fonctionnement, alors que le ratio moyen des Communes de 3 500 à 10 000 habitants est de 53%. La hausse des taux de la fiscalité directe pourrait être solution d'ajustement possible. Toutefois l'utilisation du levier fiscal dépend étroitement du potentiel fiscal de la collectivité. À ce titre, la commune de Grimaud dispose d'une marge fiscale très importante compte tenu de son coefficient de mobilisation fiscale.

Néanmoins, la volonté des élus est de maintenir inchangés le plus longtemps possible les taux d'imposition communaux qui, rappelons-le, n'ont pas été revalorisés depuis 2003.

Évolution de la dette forfaitaire 2010-2016



L'objectif est de lutter prioritairement contre l'évasion fiscale et l'ajustement des bases d'imposition. Deux principaux secteurs concentrent près de 60% des dépenses publiques. Il s'agit prioritairement de la fonction «aménagement urbains et équipements publics» en lien avec la liste des travaux présentée ci-avant, et la fonction «services publics» correspondant aux nombreux services rendus à la population par l'institution communale, dans le cadre de ses missions régaliennes. Si l'on compare cet effort d'investissement à celui des communes de la strate démographique de 3 500 hab. à 10 000 hab., il résulte que la commune est près de 3 fois plus dynamique (2.8) que la moyenne des collectivités de la strate correspondante.

En tout état de cause, le niveau d'endettement par habitant de la commune de Grimaud s'établit à la somme de 1 058€ par habitant au terme de l'année 2015. Ce ratio de niveau est légèrement supérieur à celui des communes de la strate démographique [3500 hab. à 10 000 hab.] fixé à 873€/hab, alors que leur dynamique d'investissement est près de 3 fois inférieure à celle de Grimaud.

Sur l'ensemble de la période 2005 – 2015, la commune affiche un taux d'épargne brute annuel moyen de

25.7%, contre 15.2% pour l'ensemble du bloc communal. Selon les éléments d'appréciation assignés au ratio, il s'agit d'un excellent résultat qui traduit la solidité de la gestion communale sur l'ensemble de la période observée.

Après remboursement du capital de la dette, ce volume d'épargne assure en 2015 un autofinancement égal à 45% de nos dépenses d'équipement. Ce résultat est en nette régression par rapport à 2014 (64.3%). Rappelons qu'en 2011, 100% de nos dépenses d'équipement ont été autofinancées, ce qui constitue une situation financière exceptionnelle. Néanmoins, son rappel permet de mesurer le repli important du ratio sur ces 5 dernières années. Pour autant, ce volume d'épargne nette demeure 3.8 fois supérieur à celui des communes dont la population se situe dans l'intervalle de 3 500 hab. à 10 000 hab. L'indicateur de solvabilité de la collectivité noté par sa capacité de désendettement est égal à 1.8 ans. Ceci signifie que dans l'éventualité où la commune de Grimaud consacrerait en 2015 la totalité de son épargne brute au remboursement de sa dette, il lui suffirait d'1 an et 8 mois pour la rembourser intégralement, alors que 4.6 ans sont nécessaires pour les communes. Une preuve supplémentaire de bonne gestion.

À la découverte du patrimoine

Les agents du service municipal du patrimoine et de la culture mettent toute l'année au service des Grimaudois et des visiteurs leurs connaissances et leur dynamisme pour faire connaître le patrimoine et l'histoire de la commune.

L'équipe dirigée par Eric Vieux anime ainsi le musée, organise les escapades littéraires, les visites guidées (en liaison avec l'office de tourisme), participe aux activités des NAP (péri scolaires), concourt à de nombreuses manifestations, s'investit dans des projets (comme la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale) et multiplie les animations. Ainsi, c'est au cœur du musée qu'a eu lieu un rencontre entre une pièce de théâtre typiquement provençale et un bâtiment vieux de plusieurs siècles. La nouvelle Joffroi, de Jean Giono, adapté au cinéma par Marcel Pagnol, a été jouée au musée à l'occasion de la Nuit des musées.

Les acteurs de la troupe Proscenium ont joué la pièce trois fois de suite et, devant le succès rencontré, une seconde date a été programmée. Il faut dire que l'originalité de ces représentations tient dans le fait que le public circule dans les différentes pièces pour suivre les acteurs. La culture au cœur du village... et au cœur des gens !



La tribune de l'opposition municipale - «Vous avez dit économies ?»

Les finances de notre commune méritent une attention forte, prises en cisaille entre des recettes en diminution (baisse dotation Etat, baisse des droits de mutation, baisse de la taxe de séjour (- 8%)) et des dépenses d'investissement faites sans réelle concertation et sans aucune vision : achat d'une maison rue des Templiers pour un coût de 1 million d'euros sans concertation, aujourd'hui «destinées à accueillir deux boutiques à louer» (toujours sans locataire ce début juillet...) et des services municipaux à l'étage...). Pendant ce temps des immeubles restent toujours sans affectation. Que dire d'un Skate parc à 180 000 Euros, d'une nouvelle crèche, certes indispensable pour notre commune, mais qui n'accueillera pas plus d'enfants (20). Où est le progrès ? Où est la vision ? Sur le plan des dépenses de fonctionnement là aussi on a l'impression d'une action à la petite semaine. Réorganiser les services de

la mairie, nul ne le conteste, mais où est le plan d'ensemble présenté au conseil municipal ? Une telle réorganisation doit prendre en compte le développement des compétences de la communauté de communes imposées par la loi et qui concerneront prochainement le tourisme, les milieux aquatiques, l'assainissement, et on nous propose d'embaucher un nouveau juriste alors que nos missions «communales» diminuent. Récemment, un expert mandaté par la communauté de communes est venu nous expliquer que les nouvelles missions communautaires, avant dévolues aux mairies, vont imposer une augmentation des taxes communautaires. Mais si les mairies n'ont plus ces missions, pourquoi les taxes communales, elles, ne diminuent pas, au contraire ? Que fait notre premier magistrat, par ailleurs vice Président de la Communauté de Communes et conseiller départemental, pour

infléchir l'évolution des différentes taxes ? Taxes et impôts touchant aussi bien les particuliers que les entreprises à des niveaux jamais atteints mais que l'on nous annonce comme devant encore augmenter ... Voilà quelques-unes des raisons qui nous ont amenés, il y a quelques jours, à ne pas voter le budget. En ce début d'été et temps fort de la saison touristique, nous allons chacun accueillir dans notre golfe de nombreux visiteurs de tout pays qui nous envient notre cadre de vie et notre soleil. Notre région se construit et se développe avec les artisans et les familles de nos territoires. Prenons garde qu'une gestion sans vision et sans économie ne mette pas notre commune en déséquilibre. Grimaudois, touristes qui découvrez notre ville ou qui y venez régulièrement, nous vous souhaitons un bel été.

C.MOUTTE / S. LONG / F.OUVRY / H. DRUTEL / C.DUVAL / D.FLORIN

LES GRIMALDINES

DU 19 JUILLET AU 16 AOÛT 2016
14ÈME FESTIVAL DES MUSIQUES DU MONDE
& DES ARTS DE LA RUE DE GRIMAUD



CHAQUE MARDI À PARTIR DE 19H00, SPECTACLES DE RUE (ACCÈS LIBRE)
À 22H, CONCERT AU CHÂTEAU (INFOS BILLETTERIE À L'OFFICE DE TOURISME)

19 JUILLET



FAADA FREDDY

26 JUILLET



HINDI ZAHRA

2 AOÛT



CHARLIE WINSTON

9 AOÛT



LA YEGROS

16 AOÛT



SOIRÉE DE CLÔTURE



SIRADA



telérama

INFOS & BILLETTERIE : OFFICE DE TOURISME DE GRIMAUD

(04 94 55 43 83 - ✉ : contact@les-grimaldines.com - www.les-grimaldines.com  [LesGrimaldines](https://www.facebook.com/LesGrimaldines) [#grimaldines](https://twitter.com/grimaldines) [#madeingrimaud](https://www.instagram.com/madeingrimaud)

RÉSERVEZ EN LIGNE SUR : WWW.LES-GRIMALDINES.COM

AUTRES POINTS DE LOCATION : Fnac, Carrefour, Géant, Système U, Intermarché, E-leclerc, Cultura, Auchan, Cora

Licence d'entrepreneur de spectacles vivants de l'OMTAC: 3-1073651